

CONSTRUCTION  
SECTOR COUNCIL



CONSEIL SECTORIEL  
DE LA CONSTRUCTION

# **Normes de compétence nationales pour les conducteurs d'engins de construction**

## **CONDUCTEUR DE VÉHICULE DE TRANSPORT ARTICULÉ**





Copyright © 2005 Comité sectoriel de la construction

Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ou transmise par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit, électroniquement ou mécaniquement, y compris la photocopie et l'enregistrement dans une banque de données ou un serveur, sans autorisation écrite préalable.

Tout a été fait pour que ce manuel soit le plus complet et le plus précis possible. Les auteurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute perte ou blessure que pourrait subir une personne ou une organisation, et qui pourrait résulter d'une information contenue dans ce manuel.

Avril 2005

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) remercie sincèrement les membres et le personnel du Canadian Operating Engineers Joint Apprenticeship and Training Council (COEJATC) de leur soutien et de leur engagement



Ce projet est subventionné par le Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada

Canada

## **Table des matières**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>3</b>
<b>ÉLABORATION DES ANALYSES DE PROFESSION</b>	<b>4</b>
<b>PORTÉE DES ANALYSES DE PROFESSION</b>	<b>5</b>
<b>STRUCTURE DES ANALYSES DE PROFESSION</b>	<b>7</b>
<b>A. PROFESSIONNALISME</b>	
1. Agir avec professionnalisme	8
2. Communiquer efficacement	11
<b>B. SÉCURITÉ</b>	
3. Interpréter les mesures législatives, les règlements et les lignes de conduite	14
4. Travailler de manière sécuritaire	16
5. Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement	18
<b>C. MATÉRIEL</b>	
6. Décrire le matériel	20
<b>D. ENTRETIEN</b>	
7. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté	21
8. Effectuer une inspection préalable et l'entretien quotidien avec le moteur en marche	29
9. Satisfaire aux exigences de l'entretien périodique	31
<b>E. MÉTHODES DE TRAVAIL</b>	
10. Planifier les méthodes de travail	32
11. Respecter les jalons, les indicateurs de niveau et les tracés	34
12. Conduire le véhicule de transport articulé	35
13. Suivre les procédures d'arrêt	40
<b>F. TRANSPORT</b>	
14. Transporter le véhicule articulé	42
15. Conduire le véhicule de transport articulé sur la voie publique	44
<b>TABLEAU DACUM</b>	<b>47</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>51</b>

## Introduction

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) est l'un des 40 organismes du genre au Canada. Les conseils sectoriels sont des partenariats employés-employeurs dirigés par l'industrie et ayant pour but d'aborder les questions de perfectionnement des ressources humaines de secteurs précis.

Le CSC a pour principal objectif le perfectionnement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et l'aménagement d'un milieu de travail sécuritaire, de manière à accroître la productivité des organismes et à assurer la prospérité des membres de l'industrie de la construction. L'élaboration de normes professionnelles nationales pour les professions de conducteurs d'engins de construction fait partie des nombreuses démarches entreprises par le CSC afin d'atteindre son objectif.

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes. Le lecteur trouvera à la fin du présent document une liste complète de ces experts.

Les objectifs d'une analyse de profession sont les suivants :

- énumérer et regrouper les tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans certaines professions;
- établir la liste des tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans chaque province et territoire;
- élaborer les mécanismes d'évaluation et de formation qui débouchent sur la certification des travailleurs spécialisés;
- faciliter la mobilité, à l'intérieur du pays, des stagiaires et des travailleurs spécialisés;
- fournir aux employeurs et à leurs employés, aux associations connexes, aux secteurs, aux établissements de formation de même qu'aux administrations publiques des analyses des tâches réalisées dans certaines professions.

Par conséquent, les normes définissent les aptitudes et les connaissances requises pour une profession et servent à évaluer la compétence de ceux qui en font partie.

Le Conseil sectoriel de la construction a pour vision de permettre aux conducteurs et aux opérateurs possédant les aptitudes et les connaissances exigées dans les normes professionnelles nationales d'obtenir la reconnaissance qui les aidera à trouver un emploi n'importe où au pays.

## **Avant-propos**

Les professions de conducteurs d'engins de construction sont réparties en trois grandes catégories : les opérateurs de monte-matériaux et les grutiers, les conducteurs de matériel de construction lourd et les opérateurs de matériel industriel. Chacune de ces grandes catégories englobe plusieurs professions de conducteurs et d'opérateurs d'engins de construction.

### **1. Opérateurs de monte-matériaux et grutiers**

Les grutiers travaillent surtout dans le secteur de la construction. On les retrouve sur une vaste gamme de chantiers incluant les tours d'habitation, les structures institutionnelles et commerciales, la plupart des grands chantiers industriels ainsi que de nombreux types de travaux de génie de grande envergure. L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada a recensé environ 4 000 grutiers dans l'industrie de la construction du pays. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 3 000 personnes au milieu des années 1990, puis à un sommet de près de 5 000 travailleurs.

### **2. Conducteurs de matériel de construction lourd**

Cette catégorie de travailleurs est surtout concentrée dans le secteur de la construction. Les conducteurs participent à une variété de travaux incluant des structures résidentielles, institutionnelles et commerciales de même que la plupart des grands chantiers industriels et des travaux de génie de grande envergure. L'EPA a recensé environ 37 000 conducteurs de matériel dans l'ensemble de l'industrie de la construction du pays. Cette profession est l'une des plus importantes de l'industrie et se compare, en importance, à la main-d'œuvre employée dans les métiers d'électricien, de tuyauteur et de maçon. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 27 000 personnes au début des années 1990, puis à un sommet de près de 40 000 travailleurs.

### **3. Opérateurs de matériel industriel**

Cette catégorie englobe une variété de professions, notamment les conducteurs de chariot élévateur à fourche, les spécialistes de l'environnement ainsi que les conducteurs de camion-tracteur. La demande de spécialistes en environnement s'accroît en raison des connaissances, de la sensibilisation et de la réglementation accrues. La formation sur les chariots élévateurs à fourche revêt de plus en plus d'importance par suite de l'adoption de règlements exigeant la certification des conducteurs.

La mobilité des conducteurs d'engins de construction et leur accès aux emplois sont restreints, voire inexistant, en l'absence d'accords de compétence sur les normes professionnelles nationales. L'analyse qui devait déboucher sur la rédaction de normes nationales pour 29 professions de conducteurs d'engins de construction a commencé en janvier 2004 et s'est terminée en mars 2005.

## **Élaboration des analyses de profession**

Une analyse provisoire réalisée par une équipe de consultants bien informés (experts en processus), avec l'aide d'un comité d'experts des domaines professionnels, a permis de dresser la liste de toutes les tâches accomplies dans chaque profession. Les 29 professions ont été regroupées en fonction de leurs points communs afin d'assurer l'efficacité du processus. De janvier à mars 2004, on a organisé des réunions pour traiter des profils de chaque regroupement, réunions auxquelles ont participé tant les experts en processus que les experts des domaines professionnels. Ces activités se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Edmonton, Alberta
  - excavation, les 5 et 6 février
  - pavage, les 9 et 10 février
- Morrisburg, Ontario
  - terrassement, les 24 et 25 février
  - grues et monte-matériaux, les 1<sup>er</sup> et 2 mars
  - matières dangereuses, les 3 et 4 mars
  - exploitation de centrale, les 23 et 24 mars
  - pompes à béton, les 25 et 26 mars
- Montréal, Québec
  - transport, les 26 et 27 février
- Vancouver, Colombie-Britannique
  - services publics, les 16 et 17 mars
  - manutention des matières, les 18 et 19 mars
- Québec, Québec
  - Forum sur les profils, du 29 au 31 mars

Les analyses de professions provisoires ont ensuite été remises à d'autres experts des domaines professionnels et intervenants de l'ensemble du pays, lesquels nous ont fait part de leurs observations entre juin et septembre 2004. Les documents ont aussi été affichés sur un site Web où les experts étaient invités à nous transmettre leur rétroaction.

L'apport obtenu au terme de l'examen a été rassemblé en octobre 2004. Après évaluation, les recommandations ont été intégrées à l'ébauche finale qui comprenait l'énumération des tâches principales communes accomplies dans toutes les professions. D'octobre 2004 à janvier 2005, des réunions ont été tenues avec les experts en processus et les experts des domaines professionnels afin de valider chaque regroupement. Elles ont eu lieu selon le calendrier suivant :

2004

- Saskatoon, Saskatchewan
  - services publics, du 20 au 22 octobre
  - manutention des matières (y compris les matières dangereuses), du 26 au 29 octobre
- Halifax, Nouvelle-Écosse
  - terrassement, du 2 au 5 novembre

- St. John's, Terre-Neuve
  - grues et monte-matériaux (y compris les pompes à béton), du 15 au 19 novembre
- Winnipeg, Manitoba
  - excavation, du 23 au 25 novembre
  - transport, du 30 novembre au 3 décembre

2005

- Vancouver, Colombie-Britannique
  - pavage, du 5 au 7 janvier
  - exploitation de centrale, du 10 au 12 janvier
- Victoria, Colombie-Britannique
  - Forum de validation, du 21 au 23 février

Les analyses de profession ont ensuite été révisées, traduites, puis publiées dans les deux langues officielles.

## **Portée des analyses de professions**

Cette analyse de profession énumère toutes les tâches qu'un conducteur ou un opérateur qualifié doit accomplir. L'accomplissement de ces tâches s'appuie sur une gamme d'activités connexes décrites dans le corps de l'analyse sous forme de sous-tâches. L'analyse se compose principalement de tâches que les conducteurs et opérateurs exécutent fréquemment, comme nettoyer, manoeuvrer et entretenir le matériel.

La plupart des conducteurs et opérateurs ont acquis de l'expérience avec divers types de matériel. Toutefois, leurs tâches demeurent relativement constantes, peu importe le type de matériel utilisé. L'exécution des tâches imparties au conducteur et à l'opérateur dépend en grande partie de la connaissance du matériel et de ses composantes, de l'expérience acquise au cours de situations variées, et de la capacité d'établir les méthodes de travail convenant le mieux.

Bien qu'ils n'aient pas été décrits dans l'analyse, les autres attributs importants du conducteur et de l'opérateur comprennent les aptitudes pour la mécanique et les mathématiques, une excellente vision de même qu'un degré élevé de coordination physique. Les conducteurs et les opérateurs sont souvent appelés à travailler dans des conditions extrêmement difficiles.

La présente analyse ne constitue pas un document de formation. Par contre, les futurs conducteurs et opérateurs devront évaluer leur capacité à travailler pendant de longues périodes dans un environnement isolé et restreint physiquement, tout en étant fréquemment assujettis à des contraintes de temps et de productivité. Les conducteurs et les opérateurs doivent souvent se concentrer pendant de longues heures dans des positions inconfortables et des conditions météorologiques défavorables.

Le matériel lourd est employé pratiquement dans chaque sphère du secteur de la construction. Parfois, il arrive qu'un conducteur ou un opérateur travaille pendant des années sur le même emplacement, comme une usine, et qu'il n'utilise qu'un seul type de matériel pour accomplir des tâches similaires et relativement constantes. Les conducteurs et les opérateurs qui travaillent pour des entrepreneurs restent rarement au même endroit. Habituellement, ils accomplissent des tâches très variées à l'aide d'une vaste gamme de matériel. Souvent, le travail d'un conducteur ou d'un opérateur chevauche celui des autres conducteurs de matériel.

## Structure des analyses de profession

Afin de mieux comprendre la nature de la profession, le travail accompli est réparti de la façon suivante :

- A. BLOC** Cette section est la plus importante de l'analyse. Elle reflète une fonction distincte qui est propre à la profession.
- B. TÂCHE** Cette section contient une activité distincte qui, en la combinant avec les autres, indique les étapes logiques et essentielles que le conducteur ou l'opérateur doit accomplir par rapport à une affectation précise énoncée dans un BLOC.
- C. SOUS-TÂCHE** Il s'agit ici des activités distinctes les plus élémentaires. Ce sont aussi des activités mesurables et observables qui permettent de diviser le travail de manière pratique. Combinées aux autres SOUS-TÂCHES, ces activités décrivent entièrement les étapes logiques à suivre pour réaliser une TÂCHE.

L'importance d'une tâche décrit les avantages que les employeurs et le public retirent lorsqu'un conducteur ou un opérateur possède les aptitudes requises.

Les *tendances* indiquent tout changement qui se produit au sein de l'industrie et qui influe sur la tâche à accomplir.

La colonne *Connaissances et capacités* présente les aptitudes et les connaissances qu'une personne doit acquérir pour réaliser une tâche adéquatement.

La colonne *Outils et fournitures* énumère les articles requis pour accomplir une tâche.

**BLOC A      PROFESSIONNALISME**  
**Tâche 1      Agir avec professionnalisme**

Importance de cette tâche :

- présenter une image positive de l'industrie;
- faire preuve d'intégrité et de compétence;
- inspirer la confiance et entretenir des liens avec le public, le personnel de l'emplacement, les propriétaires ainsi que les clients;
- conserver son emploi dans l'industrie et obtenir de l'avancement.

Tendances :

- Les employeurs et les employés accordent plus d'importance à l'intégration du personnel à l'entreprise sur le plan des attitudes et des valeurs.
- Le manque de professionnalisme est de moins en moins toléré, notamment la violence au travail, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et le harcèlement.
- On est de plus en plus sensibilisé à l'importance d'un mode de vie équilibré.
- Les conducteurs et opérateurs expérimentés qui possèdent des aptitudes pour les relations interpersonnelles ainsi que la volonté d'accéder aux postes de supervision et de gestion sont de plus en plus en demande.
- Il faut constamment accroître ses connaissances et ses aptitudes en raison des avancées technologiques et des nouvelles méthodes.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
1.01	Travailler avec éthique.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none"><li>• des principes de l'éthique de travail ainsi que des attentes, comme la ponctualité, la motivation à travailler, la coopération, l'honnêteté, la productivité et le respect.</li></ul> Capacité : <ul style="list-style-type: none"><li>• de suivre les principes de l'éthique de travail, peu importe la situation.</li></ul>	
1.02	Tenir compte des facteurs influant sur la santé.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none"><li>• des facteurs influant sur la santé;</li><li>• de son état actuel sur le plan mental, affectif et physique;</li><li>• de ses limites;</li><li>• des facteurs, des situations et des conditions qui causent du stress dans la vie professionnelle et personnelle;</li><li>• des conditions de travail sur l'emplacement;</li><li>• des effets de la fatigue sur le rendement professionnel.</li></ul>	

- 1.03 Régler les problèmes ou les différends avec d'autres personnes.
- Connaissance :
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
  - des mesures législatives applicables, notamment en matière de harcèlement;
  - des techniques de résolution des conflits.
- Capacité :
- de communiquer efficacement;
  - de rester calme;
  - de faire preuve d'ouverture et de flexibilité;
  - d'établir la cause du problème ou du différend;
  - de discuter des problèmes et de les résoudre;
  - d'éviter les conflits, au besoin.
- 1.04 Participer au perfectionnement professionnel.
- Connaissance :
- des tendances dans l'industrie;
  - des domaines qui requièrent de la formation permanente comme les nouveautés sur le plan du matériel, des technologies, des techniques et des pratiques industrielles.
- Capacité :
- d'évaluer ses propres connaissances et aptitudes;
  - d'obtenir de l'information sur les possibilités de formation;
  - d'apprendre selon des méthodes variées, p. ex. formation en cours d'emploi, lecture, cours et collègues de travail.
- 1.05 Travailler avec d'autres personnes.
- Connaissance :
- de son propre rôle et de ses responsabilités;
  - du rôle et des responsabilités des autres intervenants de l'industrie.
- Capacité :
- de travailler en équipe afin d'atteindre des buts communs;
  - de faire constamment preuve d'ouverture;
  - de participer aux réunions de travail;
  - de communiquer clairement et précisément;
  - de coordonner les activités liées au travail;
  - de collaborer.

- 1.06 Travailler de façon autonome.
- Connaissance :
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise comme la méthode de travail lorsqu'on est seul;
  - des mesures législatives applicables, notamment les responsabilités du surveillant/propriétaire et du personnel de l'emplacement;
  - de son rôle et de ses responsabilités;
  - de ses capacités et de ses limites;
  - de ses affectations ainsi que du lieu et des conditions de travail.
- Capacité :
- de confirmer et de préciser l'affectation;
  - de faire preuve d'initiative, p. ex. en anticipant les prochaines étapes et en s'y préparant;
  - de cerner et de résoudre les problèmes potentiels et réels;
  - de communiquer avec le reste du personnel de l'emplacement;
  - de coordonner, avec d'autres personnes, les travaux à accomplir;
  - de terminer son affectation.

**BLOC A      PROFESSIONNALISME**  
**Tâche 2      Communiquer efficacement**

Importance de cette tâche :

- travailler de manière sûre et efficace;
- réduire les erreurs et le manque de communication;
- satisfaire aux mesures législatives applicables ainsi qu'aux exigences des assureurs;
- représenter l'entreprise et l'industrie avec professionnalisme;
- demander de l'aide en cas d'urgence;
- prévenir les blessures, sauver des vies et limiter les dommages causés au matériel ainsi qu'aux biens.

Tendances :

- On utilise de plus en plus les appareils de communication afin d'accroître la productivité et la sécurité.
- Les mesures législatives requièrent de plus en plus de documents ainsi que la participation aux réunions sur les lieux de travail.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
2.01	Savoir parler et écouter de manière efficace.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de l'importance d'une communication efficace;</li><li>• des termes employés dans l'industrie;</li><li>• des rôles des personnes présentes sur l'emplacement comme le surveillant, l'inspecteur et les autres gens de métier.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'écouter attentivement;</li><li>• de confirmer les directives en les répétant ou en les reformulant;</li><li>• de communiquer les messages clairement et précisément;</li><li>• d'échanger de l'information avec le surveillant, le signaleur, le public, les inspecteurs, les autres conducteurs ou opérateurs et les gens de métier.</li></ul>	
2.02	Utiliser la documentation.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables, notamment la Loi sur l'accès à l'information;</li><li>• de son rôle et de ses responsabilités;</li><li>• des types de documents requis comme les carnets de route, les rapports de sécurité, les rapports d'entretien, les rapports d'inspection et les fiches de présence;</li></ul>	

- de l'importance d'une documentation complète, lisible et précise;
- du lieu de rangement de la documentation;
- des termes employés dans l'industrie.

Capacité :

- d'accéder aux documents et de les ranger, au besoin;
- de noter, de manière ponctuelle, de l'information complète, lisible et précise;
- avant de procéder à une inspection préalable, de lire et d'interpréter la documentation sur l'inspection du matériel qui a été préparée pendant les quarts précédents.

2.03 Communiquer à l'aide de signaux.

Connaissance :

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du rôle et des responsabilités des signaleurs;
- de l'emplacement des signaleurs;
- des signaux sonores et des signaux d'avertissement employés sur l'emplacement;
- des signaux manuels.

Capacité :

- de repérer les signaleurs et de travailler avec eux;
- de communiquer à l'aide de signaux sonores comme l'avertisseur sonore de marche arrière et les avertisseurs d'urgence de l'emplacement;
- de communiquer à l'aide de signaux manuels.

2.04 Utiliser des appareils de communication électroniques.

Connaissance :

- des indications du fabricant et de la notice d'utilisation;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des types d'appareils de communication utilisés sur l'emplacement.

*Appareils de communication.*

Capacité :

- de vérifier le fonctionnement des appareils de communication, p. ex. faire une vérification radio complète;
- d'envoyer et de recevoir des messages à l'aide des appareils de communication;
- de respecter le protocole de communication.

**BLOC B      SÉCURITÉ**  
**Tâche 3      Interpréter les mesures législatives applicables et les lignes de conduite**

Importance de cette tâche :

- protéger la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que du public;
- respecter les mesures législatives applicables;
- protéger les biens et l'environnement;
- atténuer les risques de poursuites.

Tendances :

- Les nouvelles mesures législatives et les modifications apportées requièrent beaucoup plus de formation et de documents.
- On demande de plus en plus que les mesures législatives soient uniformisées à l'échelle nationale afin d'éliminer la confusion et les chevauchements causés par les différences entre les entités. Le manque d'uniformisation des mesures législatives provoque des morts et des accidents ainsi que des dommages au matériel, aux biens et à l'environnement.
- De plus en plus, on exige que les conducteurs et les opérateurs connaissent les mesures législatives pertinentes.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
3.01	Interpréter les mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales applicables comme le Code de la route et la Loi sur la santé et la sécurité au travail;</li><li>• des sources d'information sur les mesures législatives pertinentes.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de trouver les sections pertinentes des mesures législatives;</li><li>• de lire les mesures législatives;</li><li>• d'obtenir des éclaircissements sur les mesures législatives.</li></ul>	
3.02	Interpréter les exigences relatives aux permis et aux assurances.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des exigences en matière de permis et d'assurances;</li><li>• des autorités compétentes.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'obtenir de la documentation sur les permis et les assurances (p. ex. les permis relatifs aux charges surdimensionnées, aux excavations, aux émissions dans l'atmosphère et à l'utilisation de l'eau);</li><li>• de lire la documentation sur les permis et les assurances;</li></ul>	Permis et documents relatifs aux assurances .

- d'obtenir des éclaircissements sur la documentation relative aux permis et aux assurances.

3.03 Interpréter les lois environnementales.

Connaissance :

- des lois environnementales pertinentes;
- des autorités compétentes comme le ministère des Pêches et des Océans, le ministère de l'Environnement et la municipalité;
- des dommages que les activités de construction peuvent causer à l'environnement.

Capacité :

- de trouver, sur l'emplacement, les permis applicables;
- de lire les lois environnementales;
- d'obtenir des éclaircissements sur les lois environnementales.

3.04 Interpréter les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

Connaissance :

- de la source à consulter pour obtenir les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

Capacité :

- de lire les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise;
- de se tenir à jour relativement aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise;
- d'obtenir des éclaircissements sur les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

**BLOC B      SÉCURITÉ**  
**Tâche 4      Travailler de manière sécuritaire**

Importance de cette tâche :

- protéger les autres ainsi que soi-même contre les blessures et les accidents mortels;
- respecter les mesures législatives applicables;
- protéger le matériel et l'environnement;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- Les mesures législatives se rapportant à l'EPI et à la formation sont modifiées fréquemment afin de protéger les employés, les employeurs, l'environnement ainsi que le public.
- L'industrie contribue à l'amélioration de la sécurité sur les lieux de travail afin de réduire les accidents.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
4.01	Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li> <li>• des mesures législatives applicables;</li> <li>• de l'EPI exigé ou recommandé dans les manuels des fabricants;</li> <li>• de l'EPI requis sur les chantiers de construction comme les chaussures, les casques de protection ainsi que les gilets et les lunettes de sécurité;</li> <li>• de l'EPI requis dans des conditions particulières comme les appareils respiratoires de même que les bottes et les gants diélectriques;</li> <li>• des méthodes à suivre pour inspecter, entretenir et utiliser l'EPI.</li> </ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'établir l'EPI requis pour l'emplacement et la situation;</li> <li>• de s'assurer que l'EPI satisfait aux normes de sécurité comme celles de l'Association canadienne de normalisation (CSA);</li> <li>• de vérifier si l'EPI a subi des dommages, et de le réparer ou de le remplacer, au besoin;</li> <li>• de s'assurer que l'EPI est bien ajusté.</li> </ul>	<p><i>Chaussures à embout d'acier, casque de protection, gants de sécurité, lunettes de sécurité, gilet de haute visibilité, protecteurs auditifs, appareil respiratoire, amortisseurs de chute et autre EPI applicable.</i></p>
4.02	Suivre la formation nécessaire en santé et sécurité.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des indications du fabricant comme les méthodes de travail recommandées;</li> <li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li> <li>• des mesures législatives applicables.</li> </ul>	

Capacité :

- de suivre la formation pertinente en santé et sécurité, p. ex. l'accès à des espaces clos, le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), le secourisme et la réanimation cardio-respiratoire (RCR).

**BLOC B      SÉCURITÉ**  
**Tâche 5      Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement**

Importance de cette tâche :

- se protéger;
- protéger les biens contre les dommages;
- protéger le public et le personnel de l'emplacement;
- évacuer l'emplacement et en assurer la sécurité.

Tendances :

- Les exercices en cas d'urgence et les préparatifs connexes sont de plus en plus courants.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
5.01	Se préparer aux urgences.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant comme les procédures d'arrêt d'urgence du matériel;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• du plan d'intervention d'urgence de l'emplacement comme les chemins et les procédures d'évacuation de même que le protocole de communication;</li><li>• des types d'incendies (c.-à-d. classe A, B, C et D);</li><li>• des types d'extincteurs;</li><li>• des risques potentiels et réels sur les lieux;</li><li>• de l'emplacement des extincteurs et des trousse de premiers soins (sur le matériel et sur l'emplacement), et de leur mode d'emploi;</li><li>• des inspections requises pour l'équipement ainsi que les fournitures de secours comme l'extincteur et la trousse de premiers soins.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de participer à des exercices en intervention d'urgence et de recevoir de la formation sur le sujet de même que sur le secourisme et la RCR.</li></ul>	<i>Plan d'intervention d'urgence de l'emplacement, extincteurs, couvertures antifeu, appareils respiratoires, masques, tuyaux d'incendie, trousse de premiers soins, civières, publication sur le SIMDUT, outils et équipements connexes.</i>

5.02 Intervenir en cas d'urgence.

Connaissance :

- des indications du fabricant comme les procédures d'arrêt d'urgence du matériel;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- du plan d'intervention d'urgence de l'emplacement comme les chemins et les procédures d'évacuation de même que le protocole de communication;
- des types d'incendies (c.-à-d. classe A, B, C et D);
- des types d'extincteurs;
- des risques potentiels et réels sur les lieux;
- de l'emplacement des extincteurs et des trousse de premiers soins (sur le matériel et sur l'emplacement), et de leur mode d'emploi;
- des inspections requises pour l'équipement ainsi que les fournitures de secours comme l'extincteur et la trousse de premiers soins.

Capacité :

- de suivre le plan d'urgence;
- de communiquer des directives ou d'en suivre;
- d'évaluer les risques et d'établir un plan d'action;
- d'utiliser l'équipement ainsi que les fournitures de secours.

*Extincteurs, couvertures antifeu, appareils respiratoires, masques, tuyaux d'incendie, trousse de premiers soins, civières, outils et équipements connexes.*

**BLOC C      MATÉRIEL**  
**Tâche 6      Décrire le matériel**

Importance de cette tâche :

- utiliser le matériel de façon adéquate et sécuritaire;
- communiquer à propos du matériel avec le personnel, les mécaniciens et les autres personnes présentes sur le chantier;
- apparier le véhicule articulé au matériel de chargement ainsi qu'aux matières transportées.

Tendances :

- L'utilisation de véhicules articulés s'intensifie. Dans certains cas, ils remplacent les décapeuses et les camions-bennes en raison de leur stabilité accrue et de leur plus grande facilité d'entretien.
- Le matériel récent est ergonomique et commandé par ordinateur.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
6.01	Décrire la capacité des véhicules de transport articulés.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant sur les véhicules de transport articulés de charges utiles différentes, p. ex. 25 ou 30 tonnes.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>
6.02	Décrire les composantes et leurs fonctions.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des systèmes hydrauliques et électriques, des systèmes de lubrification, etc.;</li><li>• des composantes comme la benne, les roues, le boîtier de transfert et le hayon arrière amovible;</li><li>• des fonctions des composantes, comme le boîtier de transfert qui sert à transmettre la puissance motrice à plusieurs essieux.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>
6.03	Décrire la capacité ou les applications des véhicules de transport articulés.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant sur la capacité ou les applications des véhicules de transport articulés de dimensions courantes.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>
6.04	Décrire les outils et les fournitures de base associés aux véhicules de transport articulés.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant pour les outils et les fournitures;</li><li>• des outils de base, comme un marteau, des tournevis, des pinces, des pinces-étaux, une clef anglaise, des clés variées et un graisseur;</li><li>• des fournitures de base, comme des chiffons, du nettoie-vitre, de l'huile, de la graisse, un grattoir à glace et un petit balai.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant pour les outils et les fournitures.</i>

**BLOC D            ENTRETIEN**  
**Tâche 7            Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté**

Importance de cette tâche :

- contribuer au fonctionnement continu et sécuritaire du matériel;
- satisfaire aux exigences du fabricant, aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise ainsi qu'aux mesures législatives applicables;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- prévenir les blessures;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- On se soucie de plus en plus des infractions aux mesures législatives concernant l'environnement de même que la santé et la sécurité au travail.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
7.01	Inspecter et entretenir le système de lubrification.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• du système de lubrification, de ses composantes et de leurs fonctions;</li><li>• de l'état normal de fonctionnement;</li><li>• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de trouver les composantes à inspecter;</li><li>• de déterminer l'entretien à effectuer, comme le remplissage des carters d'huile ou le nettoyage des bouchons de remplissage;</li><li>• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;</li><li>• d'effectuer l'entretien de base, comme le remplissage des carters d'huile;</li><li>• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;</li><li>• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints d'étanchéité et les canalisations, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, lampe de poche, équipement de lutte contre les déversements.</i>

7.02	Inspecter et entretenir le système électrique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• du système électrique, de ses composantes et de leurs fonctions;</li><li>• de l'état normal de fonctionnement.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de trouver les composantes à inspecter;</li><li>• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;</li><li>• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;</li><li>• d'effectuer l'entretien ou d'organiser l'exécution des travaux requis;</li><li>• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme la batterie, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>
7.03	Inspecter et entretenir le système hydraulique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• des systèmes hydrauliques, de leurs composantes et de leurs fonctions;</li><li>• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements;</li><li>• de l'état normal de fonctionnement.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de trouver les composantes à inspecter;</li><li>• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;</li><li>• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;</li><li>• d'effectuer l'entretien de base, comme la vérification des niveaux d'huile hydraulique;</li><li>• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;</li><li>• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements, EPI.</i></p>

7.04	Inspecter et entretenir le système de refroidissement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• du système de refroidissement, de ses composantes et de leurs fonctions;</li><li>• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements;</li><li>• de l'état normal de fonctionnement.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de trouver les composantes à inspecter;</li><li>• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses; par exemple, s'assurer que l'air peut circuler librement au travers du radiateur;</li><li>• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;</li><li>• d'effectuer l'entretien de base, comme ajouter du liquide de refroidissement;</li><li>• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;</li><li>• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les durites et les courroies, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, liquide de refroidissement, outils et fournitures de base, EPI, équipement de lutte contre les déversements.</i></p>
7.05	Inspecter et entretenir le système d'arrivée d'air.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• du système d'arrivée d'air, de ses composantes et de leurs fonctions;</li><li>• de l'état normal de fonctionnement.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de trouver les composantes à inspecter;</li><li>• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses, comme vérifier l'indicateur de colmatage du filtre à air;</li><li>• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;</li><li>• d'effectuer l'entretien de base, comme le nettoyage du filtre à air primaire;</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI, filtres à air.</i></p>

- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les collecteurs d'admission et les colliers de serrage, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.06 Inspecter et entretenir le système d'alimentation en carburant.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
  - des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
  - des mesures législatives applicables;
  - de l'état normal de fonctionnement;
  - du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements.
- Capacité :
- de trouver les composantes à inspecter;
  - de lire les jauges et les indicateurs de niveau;
  - de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
  - de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
  - d'effectuer l'entretien de base, comme le ravitaillement en carburant;
  - d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;
  - de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations d'essence et les filtres à essence, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

*Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements, EPI, carburant, additif pour carburant.*

7.07 Inspecter et entretenir la suspension.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de la suspension, de ses composantes et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses; par exemple, vérifier si les pneus présentent des entailles ou des bosses et vérifier si les composantes des roues sont endommagées;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;

*Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, lampe de poche, EPI.*

- d'accomplir l'entretien de base, comme le graissage des bagues, des paliers et des tiges;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.08 Inspecter et entretenir le groupe motopropulseur.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du groupe motopropulseur, de ses composantes et de leurs fonctions;
- du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements;
- de l'état normal de fonctionnement.

*Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, lampe de poche, EPI, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements.*

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme la détection de l'usure, des fuites ou des dommages subis par les composantes;
- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints universels ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.09 Inspecter et entretenir le système de freinage.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables, comme l'autorisation de conduire un véhicule muni d'un système de freinage pneumatique et l'accréditation en ajustement de freins pneumatiques;
- des types de système de freinage (électrique, mécanique, hydraulique et pneumatique), de leurs composantes et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement;
- du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements.

*Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, lampe de poche, EPI, fluide hydraulique de frein, additif de canalisation pneumatique, équipement de lutte contre les déversements.*

Capacité :

- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base comme le remplissage des réservoirs;
- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.10 Inspecter et entretenir la structure portante.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de la structure portante, de ses composants et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

*Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, lampe de poche, EPI.*

Capacité :

- de trouver les composants à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des bagues, des paliers et des tiges;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.11 Inspecter et entretenir le poste de commande.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du poste de commande et de ses composants, comme le siège, le tableau de bord, la ceinture de sécurité et les appareils de communication;
- de l'état normal de fonctionnement.

*Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.*

Capacité :

- de trouver les commandes à l'intérieur du poste;

- de trouver les composantes ou les commandes manquantes ou défectueuses;
- de nettoyer les glaces et les rétroviseurs;
- d'ajuster les rétroviseurs;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.12 Inspecter l'équipement de sécurité.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de l'équipement de sécurité requis, comme les réflecteurs, l'extincteur, les pylônes et les décalques;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de s'assurer que l'équipement de sécurité est en place et fixé convenablement;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, ou d'organiser l'exécution des travaux requis, par exemple recharger l'extincteur.

*Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, équipement de sécurité.*

7.13 Inspecter et entretenir le système pneumatique auxiliaire.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des systèmes pneumatiques auxiliaires, de leurs composantes et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme la fermeture des robinets de vidange et le remplissage des injecteurs d'alcool;

*Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, lampe de poche.*

- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations d'air, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

**BLOC D            ENTRETIEN**  
**Tâche 8            Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur en marche**

Importance de cette tâche :

- trouver les problèmes difficiles à détecter lorsque le moteur est arrêté;
- faire en sorte que le matériel soit sécuritaire et en état de marche;
- prolonger la durée du matériel;
- réduire le temps de panne;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- prévenir les blessures.

Tendances :

- On se soucie de plus en plus des infractions aux mesures législatives concernant l'environnement de même que la santé et la sécurité au travail.
- Les systèmes de contrôle informatisés sont de plus en plus fréquents sur les véhicules de transport articulés.

Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
8.01 Lancer le moteur et vérifier les systèmes de contrôle et les circuits d'alarme.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des indications du fabricant;</li> <li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li> <li>• des mesures législatives applicables;</li> <li>• des systèmes de contrôle et des circuits d'alarme de même que leurs composantes;</li> <li>• des effets des conditions climatiques et saisonnières sur les méthodes de démarrage;</li> <li>• de la méthode de survoltage de la batterie.</li> </ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de trouver les composantes à inspecter;</li> <li>• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses; par exemple, vérifier la présence de fuites et de feux défectueux;</li> <li>• d'adapter les méthodes de démarrage aux conditions climatiques;</li> <li>• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;</li> <li>• d'accomplir l'entretien de base, comme le remplacement d'un fusible;</li> <li>• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints d'étanchéité et les canalisations, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;</li> <li>• d'aider le mécanicien à survolter la batterie, au besoin.</li> </ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI.</i></p>

8.02	Réchauffer le moteur.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des effets des conditions climatiques et saisonnières sur le fonctionnement du matériel et sur les liquides.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de surveiller le tableau de bord;</li><li>• de réchauffer le moteur selon les conditions climatiques et les instructions du fabricant.</li></ul>	<p><i>Manuel et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI.</i></p>
8.03	Essayer les différentes fonctions.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des commandes du matériel;</li><li>• des caractéristiques de fonctionnement normales;</li><li>• des effets des conditions climatiques et saisonnières sur le fonctionnement du matériel et sur les liquides.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de mettre en marche toutes les fonctions, comme les freins, la direction, les feux, les essuie-glace et les appareils hydrauliques, selon les conditions climatiques;</li><li>• de trouver les fonctions défectueuses;</li><li>• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;</li><li>• d'effectuer l'entretien ou d'organiser l'exécution des travaux requis.</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, outils et fournitures de base, documentation sur l'entretien du matériel, EPI.</i></p>

**BLOC D      ENTRETIEN**  
**Tâche 9      Satisfaire aux exigences de l'entretien périodique**

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel soit sécuritaire et en état de marche;
- respecter les conditions de la garantie offerte par le fabricant du matériel;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- prévenir les blessures;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- L'entretien périodique évolue afin de satisfaire aux nouvelles normes d'émission des moteurs.
- Les fabricants utilisent de plus en plus d'outils informatiques pour établir l'entretien requis.
- Les fabricants sont de plus en plus en mesure de vérifier, au moyen d'outils informatiques, si les exigences de la garantie ont été respectées.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
9.01	Organiser l'exécution de l'entretien périodique ou l'effectuer soi-même.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• des facteurs qui influent sur l'entretien périodique, comme le lieu d'utilisation du matériel, la température et les conditions saisonnières.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de respecter les règles de sécurité;</li><li>• de lire les indicateurs qui signalent qu'un remplacement est nécessaire, p. ex. le filtre à air;</li><li>• de lire les registres d'entretien et la documentation se rapportant à l'entretien du matériel, comme les carnets de bord;</li><li>• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;</li><li>• d'effectuer l'entretien ou d'organiser l'exécution des travaux requis.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, liquides, filtres, outils et fournitures de base, EPI.</i>

**BLOC E      MÉTHODES DE TRAVAIL**  
**Tâche 10      Planifier les méthodes de travail**

Importance de cette tâche :

- accomplir le travail conformément aux spécifications pour les travaux;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- prévenir les blessures;
- accroître la sécurité et la production.

Tendances :

- On analyse de plus en plus la sécurité sur les chantiers. Cette analyse peut prendre la forme d'une liste de contrôle qui requiert la signature de divers membres du personnel du chantier.
- Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à tenir des réunions quotidiennes sur la sécurité et la planification.
- La sensibilisation environnementale s'accroît au niveau de l'industrie, du gouvernement et du public.
- On exige de plus en plus de la formation et de l'orientation se rapportant à chaque chantier.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
10.01	Évaluer les risques sur le chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables se rapportant, par exemple, à la santé et à la sécurité au travail;</li><li>• des autorités compétentes;</li><li>• de l'emplacement des services publics sur le chantier;</li><li>• de l'emplacement du reste du matériel, du personnel et de la circulation;</li><li>• des effets du sol et des autres conditions relatives à la capacité portante quant au fonctionnement du matériel.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'inspecter visuellement le chantier;</li><li>• de communiquer avec le personnel du chantier;</li><li>• de cerner les risques réels et potentiels.</li></ul>	<i>EPI.</i>
10.02	Discuter des préoccupations environnementales avec le personnel du chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• des préoccupations environnementales;</li><li>• des caractéristiques et des limites du chantier.</li></ul>	<i>EPI.</i>

		Capacité :	
		<ul style="list-style-type: none"><li>• d'établir les préoccupations environnementales réelles et potentielles, comme la proximité des plans d'eau, les niveaux de bruit, les fuites de carburant et les matières dangereuses;</li><li>• de communiquer avec l'employeur ou le personnel de chantier.</li></ul>	
10.03	Examiner les spécifications pour les travaux et les questions de sécurité avec le personnel du chantier.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none"><li>• des spécifications pour les travaux;</li><li>• des mesures législatives applicables, comme la santé et la sécurité au travail;</li><li>• du plan du chantier;</li><li>• du reste du matériel de construction présent sur le chantier;</li><li>• des risques réels et potentiels, comme les fils électriques aériens et les services publics enfouis;</li><li>• des conditions propres au chantier et à la température;</li><li>• du rôle du personnel du chantier, comme le contremaître, l'inspecteur et les autres gens de métier;</li><li>• de l'EPI et de la formation propres au chantier.</li></ul> Capacité : <ul style="list-style-type: none"><li>• de communiquer avec le personnel du chantier afin de confirmer les spécifications des travaux et de cerner les préoccupations relatives à la sécurité, comme l'emplacement des services publics.</li></ul>	<i>EPI et plan du chantier et des services publics.</i>
10.04	Déterminer les méthodes de travail.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des spécifications pour les travaux;</li><li>• des exigences applicables à l'achèvement des travaux.</li></ul> Capacité : <ul style="list-style-type: none"><li>• de déterminer le matériel requis pour réaliser les travaux;</li><li>• de trouver les points d'accès et de sortie du chantier;</li><li>• de planifier les travaux de manière sécuritaire et efficace;</li><li>• d'ordonner les travaux de manière à les coordonner avec les activités du reste du personnel sur le chantier.</li></ul>	<i>EPI.</i>

**BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL**

**Tâche 11 Respecter les jalons, les indicateurs de niveau et les tracés**

Importance de cette tâche :

- respecter les spécifications pour les travaux;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- prévenir les blessures.

Tendances :

s. o.

	<b>Sous-tâches</b>	<b>Connaissances et capacités</b>	<b>Outils et fournitures</b>
11.01	Interpréter les jalons d'arpentage, les indicateurs de niveau et les piquets.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des types et des utilisations des jalons d'arpentage, des indicateurs de niveau ainsi que des piquets de repère, comme les jalons permanents qui indiquent les limites de propriété;</li><li>• des couleurs indicatives sur le chantier qui établissent les niveaux et l'emplacement des services publics.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de différencier les types de jalons d'arpentage, d'indicateurs de niveau ainsi que de piquets de repère;</li><li>• d'interpréter les différents types de jalons d'arpentage, d'indicateurs de niveau et de piquets de repère.</li></ul>	<i>Fiches à couleur indicative, documentation sur les services publics, EPI.</i>

**BLOC E      MÉTHODES DE TRAVAIL**  
**Tâche 12      Conduire le véhicule de transport articulé**

Importance de cette tâche :

- assurer la sécurité du public;
- prévenir les blessures;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- respecter les spécifications pour les travaux;
- coordonner les travaux avec les autres activités réalisées sur le chantier.

Tendances :

- On exige de plus en plus que les conducteurs de véhicules de transport et de remorques reçoivent de la formation et fassent vérifier leurs compétences en raison des risques accrus de poursuite.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
12.01	Suivre les règles de sécurité.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• des commandes et de l'équipement de sécurité, comme l'avertisseur sonore de déplacement et la ceinture de sécurité;</li><li>• des décalques, des voyants et des symboles d'avertissement, d'alarme et de danger.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'utiliser les commandes et l'équipement de sécurité;</li><li>• de tenir compte des décalques, voyants et symboles d'avertissement, d'alarme et de danger.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, trousse de premiers soins.</i>
12.02	Utiliser les commandes.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des commandes et de leurs fonctions.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'utiliser les commandes de manière habile et sécuritaire;</li><li>• d'utiliser différentes commandes simultanément;</li><li>• de réagir aux changements de conditions et de situation.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

12.03 Utiliser le matériel de manière optimale.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant, comme la capacité et les limites du matériel;</li><li>• des spécifications pour les travaux et les activités;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• des conditions relatives au chantier et des conditions saisonnières qui influent sur le rendement du matériel;</li><li>• des caractéristiques de stabilité, comme le centre de gravité, l'effet multiplicateur et l'axe de basculement;</li><li>• du positionnement adéquat du matériel;</li><li>• des indicateurs de niveau et des piquets;</li><li>• des signaux manuels et sonores.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de positionner le matériel correctement;</li><li>• d'ajuster le fonctionnement du matériel selon ses limites et ses caractéristiques de stabilité de même que les conditions climatiques, les matières traitées, l'état du sol et les conditions saisonnières;</li><li>• d'ajuster les méthodes de travail, au besoin;</li><li>• de communiquer avec le contrôleur du trafic ou le signaleur.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
12.04 Surveiller le rendement du matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des caractéristiques de fonctionnement normales;</li><li>• du tableau de bord, comme les jauges et les symboles.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'interpréter l'information fournie par les jauges et les symboles;</li><li>• d'utiliser ses propres sens pour surveiller le rendement;</li><li>• de déceler les problèmes liés au matériel.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

12.05	Détecter les défauts du matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des caractéristiques de fonctionnement normales.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de détecter les problèmes et de trouver les solutions possibles;</li><li>• de communiquer aux autres, comme le personnel d'entretien, les problèmes avec précision.</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, lampe de poche, outils et fournitures de base, appareils de communication, EPI.</i></p>
12.06	Surveiller les activités des personnes, des véhicules et du matériel présents dans le secteur.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des mesures législatives applicables, comme les cas qui requièrent l'utilisation d'un contrôleur du trafic ou d'un signaleur;</li><li>• des risques d'accident potentiels;</li><li>• de la circulation sur le chantier;</li><li>• des angles morts du matériel;</li><li>• des signaux manuels et sonores.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'observer les mouvements des autres personnes présentes sur le chantier et d'y réagir tout en accomplissant le travail;</li><li>• d'éviter les collisions;</li><li>• de répondre au contrôleur du trafic ou au signaleur;</li><li>• de communiquer avec les autres comme le personnel du chantier.</li></ul>	<p><i>EPI.</i></p>
12.07	Positionner le matériel pour le chargement ou le déchargement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des spécifications pour les travaux comme la destination;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• des matières à manipuler;</li><li>• des obstructions et des dangers, comme les services publics;</li><li>• du plan du chantier;</li><li>• des signaux manuels et sonores.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de positionner le matériel pour le chargement et le déchargement;</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, plan du chantier.</i></p>

- de communiquer avec le reste du personnel du chantier.

12.08 Transporter les matières.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux, comme la destination;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables, comme le code de la route;
- des matières à manipuler;
- de l'itinéraire, de la circulation piétonne et automobile, et des conditions routières;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- du plan du chantier;
- des signaux manuels et sonores.

*Manuels et documentation du fabricant, plan du chantier, EPI.*

Capacité :

- de suivre un itinéraire et de s'adapter à la circulation;
- de respecter la réglementation;
- de transporter les matières conformément aux spécifications pour les travaux;
- de communiquer avec le contrôleur du trafic ou le signaleur.

12.09 Décharger les matières.

Connaissance :

- des indications du fabricant, comme le fonctionnement de la benne de déchargement;
- des spécifications pour les travaux, comme la destination;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des matières à traiter;
- de l'état du site de déchargement;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- du plan du chantier;
- des signaux manuels et sonores.

*Manuels et documentation du fabricant, EPI, plan du chantier.*

Capacité :

- de trouver le bon site de déchargement;
- de décharger les matières conformément aux spécifications pour les travaux;

- de communiquer avec le reste du personnel du chantier.

12.10 Aider au remorquage du matériel enlisé.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- du type de matière dans laquelle le matériel s'est enlisé;
- des propriétés des différentes matières, comme la densité et la teneur en eau;
- des points de remorquage;
- de la capacité du câble de remorquage;
- des cas qui requièrent de l'aide;
- des signaux manuels et sonores.

*Manuels et documentation du fabricant et EPI.*

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- de positionner les commandes et le matériel correctement;
- de trouver les points de remorquage;
- d'aider les autres conducteurs avec le matériel de remorquage;
- de communiquer avec le signaleur.

**BLOC E      MÉTHODES DE TRAVAIL**  
**Tâche 13      Suivre les procédures d'arrêt**

Importance de cette tâche :

- prévenir les blessures;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- faire en sorte que le matériel soit prêt pour le prochain quart;
- réduire le temps de panne;
- prévenir le vandalisme et les déplacements non autorisés du matériel.

Tendances :

- s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
13.01	Enlever les accumulations avant de stationner le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des indications du fabricant;</li> <li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li> <li>• de l'importance de nettoyer le matériel et les équipements;</li> <li>• des effets des conditions climatiques sur le matériel, comme le gel qui cause des accumulations de glace.</li> </ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de nettoyer les composantes, comme les roues et la benne, conformément aux indications du fabricant ainsi qu'aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise.</li> </ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant, outils et fournitures de base, EPI.</i>
13.02	Stationner le matériel à un endroit approprié.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des indications du fabricant;</li> <li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li> <li>• des mesures législatives applicables;</li> <li>• des endroits convenables et sûrs pour le stationnement, comme une surface sèche et propre, de niveau, éloignée des dépôts de carburant et des cours d'eau, sécuritaire et accessible au camion-citerne.</li> </ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de trouver un stationnement convenable;</li> <li>• de stationner le matériel conformément aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise.</li> </ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

13.03	Arrêter et verrouiller le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'arrêter le matériel conformément aux indications du fabricant, comme le fait de laisser tourner le moteur au ralenti pendant une période donnée et de fermer le contact général;</li><li>• de protéger le matériel contre les déplacements, le vol et le vandalisme.</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base, verrous.</i></p>
13.04	Effectuer l'entretien courant.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de nettoyer des articles, comme le pare-brise, les rails, les marches et le tableau de bord;</li><li>• de balayer le plancher;</li><li>• d'enlever les déchets.</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>
13.05	Effectuer une inspection visuelle.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'effectuer une vérification visuelle du matériel stationné;</li><li>• de trouver les problèmes réels ou potentiels;</li><li>• de communiquer ses préoccupations au personnel approprié, comme un surveillant ou un mécanicien.</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i></p>

**BLOC F      TRANSPORT**  
**Tâche 14     Transporter le véhicule articulé**

Importance de cette tâche :

- prévenir les blessures;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- transporter le matériel de manière sécuritaire et efficace;
- respecter les mesures législatives applicables en matière de transport.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
14.01	Préparer le véhicule de transport articulé.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• de la méthode de chargement du véhicule de transport articulé sur différents types de véhicules de transport, comme les remorques à porte-à-faux incliné et les semi-remorques à col de cygne détachable mécaniquement;</li><li>• des effets des conditions climatiques.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de déceler les dangers, comme les inégalités du sol et les services publics;</li><li>• de préparer le véhicule de transport articulé en vue de son transport, par exemple, en nettoyant les roues.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
14.02	Charger le véhicule de transport articulé ou aider à son chargement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant, comme le poids et les dimensions;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• des techniques de chargement;</li><li>• des conditions climatiques;</li><li>• de l'état de la plateforme;</li><li>• des dangers dans le secteur;</li><li>• du calage;</li><li>• de la façon de positionner le véhicule articulé sur le véhicule de transport;</li><li>• des signaux manuels.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

		<p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'éviter les dangers comme les services publics;</li><li>• de charger le véhicule de transport articulé ou d'aider à son chargement;</li><li>• d'utiliser les signaux manuels et d'y répondre.</li></ul>	
14.03	Aider à arrimer le véhicule de transport articulé.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables;</li><li>• des points d'ancrage;</li><li>• des goupilles de verrouillage;</li><li>• des conditions climatiques.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de protéger le matériel contre les dommages, p. ex. en couvrant l'échappement et les glaces;</li><li>• d'aider le conducteur du véhicule de transport à arrimer le véhicule de transport articulé et à fixer des drapeaux d'avertissement, des réflecteurs ainsi que des chevilles de verrouillage.</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i></p>
14.04	Décharger le véhicule de transport articulé ou participer au déchargement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des techniques de déchargement;</li><li>• des dangers;</li><li>• des conditions climatiques;</li><li>• de l'état de la plateforme;</li><li>• de l'état du sol;</li><li>• du calage;</li><li>• des signaux manuels.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'évaluer les dangers présents dans le secteur, comme les obstructions aériennes et les points de déchargement étroits, et de s'y ajuster;</li><li>• de décharger le véhicule de transport articulé ou d'aider à son déchargement;</li><li>• d'aider le conducteur du véhicule de transport, au besoin;</li><li>• d'utiliser les signaux manuels.</li></ul>	<p><i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i></p>

**BLOC F      TRANSPORT**

**Tâche 15      Conduire le véhicule de transport articulé sur la voie publique**

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel arrive à destination en toute sécurité;
- prévenir les blessures;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- respecter les mesures législatives applicables en matière de transport.

Tendances :

- Les provinces, les territoires et les entreprises commencent à contrôler et à limiter la circulation des véhicules de transport articulés sur les voies publiques. Dans certains cas, on a créé une catégorie spéciale de permis de conduire.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
15.01	Préparer le véhicule de transport articulé pour son déplacement routier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables, comme le code de la route;</li><li>• de l'itinéraire et de la destination.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de procéder à une inspection comprenant les freins, la direction, les feux (notamment les feux de marche arrière) et les pneus;</li><li>• de nettoyer le matériel;</li><li>• de s'assurer que la benne est abaissée.</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
15.02	Conduire le véhicule de transport articulé sur la voie publique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des indications du fabricant;</li><li>• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;</li><li>• des mesures législatives applicables, comme le code de la route;</li><li>• des conditions routières et climatiques;</li><li>• des restrictions imposées au matériel sur la voie publique, comme la vitesse et les angles morts.</li></ul> <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de respecter les mesures législatives applicables, comme la possession d'un permis de conduire valide et approprié;</li><li>• de suivre le parcours prévu jusqu'à destination;</li></ul>	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

- de s'ajuster aux conditions routières et climatiques, par exemple en modifiant sa vitesse;
- de déceler et d'éviter les dangers potentiels.



## Analyse de la profession de conducteur de véhicule de transport articulé

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
<b>A. PROFESSIONNALISME</b>	<b>1. Agir avec professionnalisme</b>	1.01 Travailler avec éthique.	1.02 Tenir compte des facteurs influant sur la santé.	1.03 Régler les problèmes ou les différends avec d'autres personnes.	1.04 Participer au perfectionnement professionnel.	1.05 Travailler avec d'autres personnes.	1.06 Travailler de façon autonome.
	<b>2. Communiquer efficacement</b>	2.01 Savoir parler et écouter de manière efficace.	2.02 Utiliser la documentation.	2.03 Communiquer à l'aide de signaux.	2.04 Utiliser des appareils de communication électroniques.		
<b>B. SÉCURITÉ</b>	<b>3. Interpréter les mesures législatives applicables et les lignes de conduite</b>	3.01 Interpréter les mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales.	3.02 Interpréter les exigences relatives aux permis et aux assurances.	3.03 Interpréter les lois environnementales.	3.04 Interpréter les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.		
	<b>4. Travailler de manière sécuritaire</b>	4.01 Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).	4.02 Suivre la formation nécessaire en santé et sécurité.				
	<b>5. Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement</b>	5.01 Se préparer aux urgences.	5.02 Intervenir en cas d'urgence.				

## Analyse de la profession de conducteur de véhicule de transport articulé

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
<b>C. MATÉRIEL</b>	<b>6. Décrire le matériel</b>	6.01 Décrire la capacité des véhicules de transport articulés.	6.02 Décrire les composantes et leurs fonctions.	6.03 Décrire la capacité ou les applications des véhicules de transport articulés.	6.04 Décrire les outils et les fournitures de base associés aux véhicules de transport articulés.		
<b>D. ENTRETIEN</b>	<b>7. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté</b>	7.01 Inspecter et entretenir le système de lubrification.	7.02 Inspecter et entretenir le système électrique.	7.03 Inspecter et entretenir le système hydraulique.	7.04 Inspecter et entretenir le système de refroidissement.	7.05 Inspecter et entretenir le système d'arrivée d'air.	7.06 Inspecter et entretenir le système d'alimentation en carburant.
		7.07 Inspecter et entretenir la suspension.	7.08 Inspecter et entretenir le groupe motopropulseur.	7.09 Inspecter et entretenir le système de freinage.	7.10 Inspecter et entretenir la structure portante.	7.11 Inspecter et entretenir le poste de commande.	7.12 Inspecter l'équipement de sécurité.
		7.13 Inspecter et entretenir le système pneumatique auxiliaire.					
	<b>8. Effectuer une inspection préalable et l'entretien quotidien avec le moteur en marche</b>	8.01 Lancer le moteur et vérifier les systèmes de contrôle et les circuits d'alarme.	8.02 Réchauffer le moteur.	8.03 Essayer les différentes fonctions.			

**Analyse de la profession de conducteur de véhicule de transport articulé**

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
D. ENTRETIEN (suite)	9. Satisfaire aux exigences de l'entretien périodique	9.01 Organiser l'exécution de l'entretien périodique ou l'effectuer soi-même.					
E. MÉTHODES DE TRAVAIL	10. Planifier les méthodes de travail	10.01 Évaluer les risques sur le chantier.	10.02 Discuter des préoccupations environnementales avec le personnel du chantier.	10.03 Examiner les spécifications pour les travaux et les questions de sécurité avec le personnel du chantier.	10.04 Déterminer les méthodes de travail.		
	11. Respecter les jalons, les indicateurs de niveau et les tracés	11.01 Interpréter les jalons d'arpentage, les indicateurs de niveau et les piquets.					
	12. Conduire le véhicule de transport articulé	12.01 Suivre les règles de sécurité.	12.02 Utiliser les commandes.	12.03 Utiliser le matériel de manière optimale.	12.04 Surveiller le rendement du matériel.	12.05 Détecter les défauts du matériel.	12.06 Surveiller les activités des personnes, des véhicules et du matériel présents dans le secteur.
		12.07 Positionner le matériel pour le chargement ou le déchargement.	12.08 Transporter les matières.	12.09 Décharger les matières.	12.10 Aider au remorquage du matériel enlisé.		

## Analyse de la profession de conducteur de véhicule de transport articulé

Bloc	Tâche	Sous-tâche				
<b>E. MÉTHODES DE TRAVAIL (suite)</b>	<b>13. Suivre les procédures d'arrêt</b>	13.01 Enlever les accumulations avant de stationner le matériel.	13.02 Stationner le matériel à un endroit approprié.	13.03 Arrêter et verrouiller le matériel.	13.04 Effectuer l'entretien courant.	13.05 Effectuer une inspection visuelle.
<b>F. TRANSPORT</b>	<b>14. Transporter le véhicule articulé</b>	14.01 Préparer le véhicule de transport articulé.	14.02 Charger le véhicule de transport articulé ou aider à son chargement.	14.03 Aider à arrimer le véhicule de transport articulé.	14.04 Décharger le véhicule de transport articulé ou participer au déchargement.	
	<b>15. Conduire le véhicule de transport articulé sur la voie publique</b>	15.01 Préparer le véhicule de transport articulé pour son déplacement routier.	15.02 Conduire le véhicule de transport articulé sur la voie publique.			

## Remerciements

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes.

### **Services publics :**

Dave Jurasek, ON  
George Lawrence, ON  
Allan MacDonald, ON  
Shawn McAdam, NB  
Hilford Morrell, AB  
Rae Munroe, ON  
Dave "Chatter" Prosofsky, AB  
Paul Weaver, AB

### **Manutention des matières :**

Bernie Elliott, ON  
Alain Jacques, QC  
Frank Jones, BC  
Bruno Malbasa, MB  
Shawn McAdam, NB  
John McIsaac, BC  
Rae Munroe, ON  
Jim Oleksyn, SK  
Bob Raymack, MB  
Terry Robichaud, NB  
Bob Tytko, ON

### **Terrassement :**

Guenther Bott, ON  
Gerry Chouinard, QC  
Alain Jacques, QC  
Grant Labrash, BC  
Richard Lagace, NB  
Blair Lentz, ON  
Rae Munroe, ON  
Daryl Sweetland, MB  
Darrell Tremblay, BC  
Ron Ward, ON

### **Grues :**

Harry Boon, NB  
Kevin Caines, NL  
Steve Deady, ON  
John Doherty, MB  
Joe Dowdall, ON  
Charlie Eddy, NL  
Oneil Lapointe, ON  
Marty McDonnell, AB  
Craig McIntosh, BC

Rae Munroe, ON  
Len Phelan, BC  
Len Poitras, SK  
Gary Snow, NL

### **Exploitation de centrale :**

Reynold Amey, BC  
Roger Beck, NS  
Mervyn Benson, NS  
Vito DeFrancesco, ON  
Barry Dupres, MB  
Jeff Emino, NS  
Nelson Fowler, NB  
Rae Munroe, ON  
Peter Serrette, MB  
Kent Walker, ON

### **Matières dangereuses :**

Bernie Elliott, ON  
Frank Jones, BC  
Dan O'Keefe, BC  
Bruno Malbasa, MB  
John McIsaac, BC  
Tom Miller, ON  
Rae Munroe, ON  
Jim Oleksyn, SK  
Bob Raymack, MB  
Randy Stegner, ON  
Bob Tytko, ON

### **Pompes à béton :**

Mike Bruce, ON  
Kevin Caines, NL  
Steve Deady, ON  
Joe Dowdall, ON  
Charlie Eddy, NL  
Stan Fortune, ON  
Nelson Fowler, NB  
Wayne Hannah, ON  
Marty McDonnell, AB  
Craig McIntosh, BC  
Rae Munroe, ON  
Len Phelan, BC  
Gary Snow, NL

### **Excavation :**

Archie Fontaine, BC  
Dan Johnson, MB  
Merv Marcynuk, MB  
Harold McBride, ON  
Robert Middleton, MB  
Rae Munroe, ON  
Vance Simpson, MB  
Jack Walker, AB  
Pat Watson, BC  
Gary Snow, NL

### **Transport :**

Alain Jacques, QC  
Archie Fontaine, BC  
Bruce Hecht, AB  
Dan Henry, MB  
Richard Lagace, NB  
Robert Middleton, MB  
Rae Munroe, ON  
Shawn Robertson, ON  
Larry Smith, NL  
Scott Smith, ON  
Ernest Wainio, ON

### **Pavage :**

David Alves, ON  
Gordon Biegler, AB  
Orest Cesmistruk, NS  
Frank Cardile, AB  
Peter Gamble, ON  
Rae Munroe, ON  
Greg Paciorka, MB  
Brian Parisien, MB  
Robert Parisien, MB  
Todd Paterson, ON  
Rick Spaidal, BC